



AUTUN MORVAN ECOLOGIE

Association indépendante loi 1901
Agréée au titre de la protection de
l'environnement pour la région Bourgogne
autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr
1 rue des Pierres BP 22 71401 Autun
Tél / fax : 03 85 86 26 02

Membre de la Commission Régionale des Produits Forestiers et du Bois pour la région Bourgogne
• Membre de la commission des Sites et Paysages pour la Saône et Loire
• Vice Présidence du Conseil de Développement du Pays de l'Autunois Morvan
• Représente les associations environnementales du territoire du Parc Régional du Morvan au Comité Syndical du Parc
• Conseil d'administration Alterre Bourgogne
• Représente la confédération des associations pour l'environnement et la nature de Saône et Loire au CODERST 71
• Création du Groupement Forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan qui compte plus de 500 associés . Ce groupement est déjà propriétaire de 230 hectares de forêts pour les préserver d'une exploitation intensive et démontrer qu'une gestion écologique est rentable économiquement.

Monsieur le Député,

A partir du 16 mars, vous serez amenée à vous prononcer sur le projet de loi relatif à la biodiversité, en séance publique.

Je pense, comme France Nature Environnement, qu'il est fondamental qu'un texte ambitieux soit adopté pour enrayer la perte de la biodiversité. Pourquoi ?

Grâce à la biodiversité, nous nous nourrissons, nous nous habillons (coton, lin, soie...), nous nous soignons (de nombreux principes actifs de médicaments ont été mis au point à partir de molécules naturelles et 70% de nos médicaments sont issus de végétaux), nous nous chauffons (bois, pétrole...), nous bâtissons...

De nombreuses activités économiques dépendent également de la biodiversité, comme l'agriculture. Elle est par exemple indispensable à la fertilité des sols qui nous nourrissent ou encore à la pollinisation des fleurs par les insectes.

Enfin, elle procure de nombreux services souvent invisibles, en contribuant à la purification de notre eau ou de notre air et en limitant l'érosion, les inondations, les fluctuations climatiques et les autres désastres environnementaux.

L'avenir de l'homme est ainsi intimement lié à la biodiversité.

Sans oublier que sur une planète sans paysage à admirer, fleur à respirer, animal à découvrir... **l'homme serait bien seul** et privé de précieuses richesses indispensables à son épanouissement.

C'est parce que nous croyons qu'il est urgent d'enrayer la perte de la biodiversité qui concerne la France métropolitaine et ultra-marine, que nous vous demandons de soutenir les propositions d'amendements en pièce jointe.

Nous vous remercions par avance de prendre notre demande en considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Pour Autun Morvan Ecologie
Lucienne Haèse Vice Présidente

Autun le 12 mars 2015